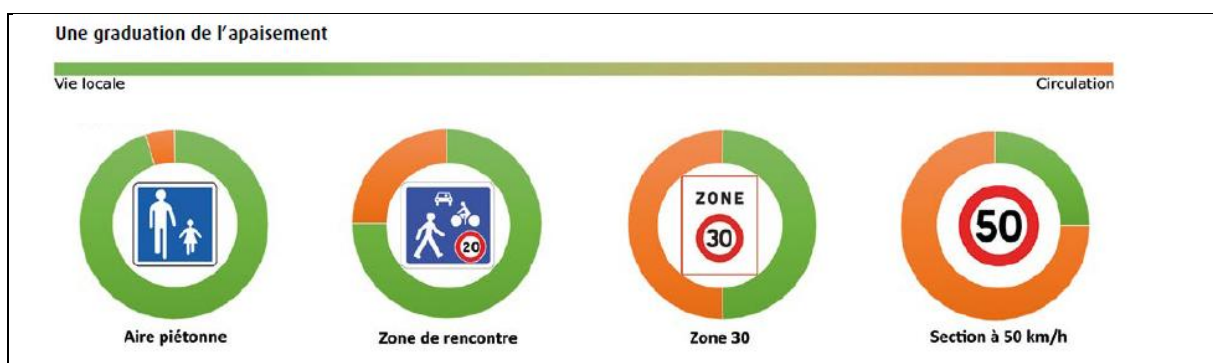


## Synthèse des Travaux des Citoyens du 6 décembre 2021

de 18h00 à 20h30

**THEME.** *‘L’amélioration de la qualité de vie pour tous, au village par l’évolution du stationnement et de la circulation : la place des piétons, des vélos et des voitures. Quelles*



### Nombre de Participants

36 membres présents, répartis en 6 groupes de travail.

### Ce qui qualifie la circulation à Saint Cézaire

- 9 qualificatifs positifs :
  - Impression satisfaisante
  - Fluidité
- 21 qualificatifs négatifs :
  - Vitesse excessive, danger
  - Impression de complexité
  - Manque infrastructure pour les piétons

## Les Avis des citoyens sur le déroulé de l'Assemblée

		VRAIMENT NON	PLUTOT NON	PLUTOT OUI	VRAIMENT OUI
1	L'information sur le sujet a-t-elle été suffisante ?	1	1	18	7
2	La qualité de vos débats a-t-elle été satisfaisante ?	0	2	14	10
3	Les propositions de votre groupe reflètent-elles un travail collectif ?	0	1	16	10
4	Le sujet était-il intéressant pour vous ?	0	0	10	17
5	Pensez-vous avoir été utile à votre commune ?	0	1	20	4
6	Avez-vous passé un moment convivial ?	0	0	12	15
7	Avez-vous disposé d'assez de temps ?	3	5	8	11
8	Avez-vous confiance en la prise en compte de vos propositions ?	1	3	17	6

En fonction de vos disponibilités, quels sont les moments qui vous conviennent le mieux (classer de 1 à 3 ; 1 étant le meilleur choix pour vous)?

- Le samedi matin → 20 %
- Le samedi après midi → 31 %
- Un soir après 18h00, dire lequel → 49% (lundi ou mardi)

Avez-vous des thèmes ou des remarques à proposer ou à faire pour la suite ?

- **Batipoly**, Circulation et Stationnement, Embellissement du village, Cantine scolaire, Mise en valeur des personnages et lieux marquants de la commune.

## Les propositions des Citoyens sur la Circulation

<b>Les LIEUX</b>	<b>LES PROPOSITIONS</b>
Route de Saint Vallier	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Pistes cyclables montante et descendante</li> <li>• Trottoir à poursuivre</li> <li>• Zone 50 km/h</li> <li>• Pose de ralentisseur, chicanes</li> </ul>
Route de Grasse	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Poursuivre la piste cyclable jusqu'au village ou en faire une Voie verte</li> <li>• Trottoir du village au rond point du Parc d'Activités</li> </ul>
Route des Grottes	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Zone 50 km/h</li> <li>• Pose de ralentisseur, chicanes</li> <li>• Double sens (D613)</li> <li>• Piste cyclable ou Voie verte</li> <li>• Itinéraire poids lourds ( ?)</li> </ul>
Place de Gaulle ou même tout le cœur du village (voir partie détaillée sur le plan)	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Zone de rencontre (20 km/h, priorité piétons)</li> </ul>
Zone de l'école et parking 'Carrefour'	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Marquage Pédibus pour les élèves</li> <li>• Zone de Rencontre (20 km/h, priorité piétons)</li> </ul>
Rues Arnaud et Issaurat	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Sens unique sauf vélos</li> </ul>
Boulevard Courmes	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Chaussée à Voie Centrale Banalisée ou Piste Cyclable</li> </ul>
Boulevard Cresp	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Limiter la vitesse</li> <li>• Mettre le parking au milieu de deux voies à sens unique (voir groupe de Yohann T)</li> <li>• Matérialiser l'arrêt de bus</li> </ul>
Chemins Prémorrel et Stèle, Plan aux Grottes, Des Puits, Du Pré Bouquet, Cadassi et Fourches.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Sens uniques complémentaires (chemin 2 par 2) plus piste cyclable ou Voie Verte</li> </ul>
1-Rue de la Paix, 2-chemin de l'Aspe et 3- des Fourches à la Tane	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Voie Verte</li> </ul>
Chemin de Chautard, Place de la Tour	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Limiter vitesse : chicanes ( ?)</li> </ul>
Chemin de la Chaux	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Sécuriser la sortie du parking après un virage ...</li> </ul>
Intersection route des Grottes et ancien chemin de Cabris	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Sécuriser par Stop ou Rond Point ( ?)</li> </ul>
Les chemins de traverse existants	<ul style="list-style-type: none"> <li>• A signaler et à sécuriser</li> </ul>
Salle des Moulins	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mettre signalétique lumineuse en période</li> </ul>

## Les Propositions des Citoyens sur le Stationnement

<b>Les LIEUX</b>	<b>LES PROPOSITIONS</b>
Pour tous les parkings	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les signaler et les flécher</li> <li>• Différencier zon bleue, arrêt minute et gratuité pour les habitants du cœur du village</li> </ul>
Rues Château d'eau, V Hugo, Poilus, Issaurat, Traverse du Château	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Pas de Stationnement</li> </ul>
Devant Mairie	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Arrêt minute</li> </ul>
Parking vélos	<ul style="list-style-type: none"> <li>• A mettre en place suffisamment ...</li> </ul>
Parking du Cimetière	<ul style="list-style-type: none"> <li>• A agrandir</li> </ul>
Parking Central	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Récupérer les places de la CAPG</li> </ul>
Avenue de la Siagne au niveau de la chicane du garage et au niveau de l'arrêt minute de la pharmacie	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Ne pas permettre de stationner à moins d'un 1m50 du passage piéton, sinon manque de visibilité.</li> </ul>
Parking sous l'école	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Aménager des box et les proposer à la vente (pour les habitants du cœur du village)</li> </ul>

